



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Primature



**VISITE AU TOGO DE
MONSIEUR DAVID MALPASS
PRESIDENT DU GROUPE DE LA
BANQUE MONDIALE**

**MOT DE SON EXCELLENCE
MADAME VICTOIRE S. TOMEGA-H-DOGBE
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT**

Vendredi 31 mars 2023



1. Je souhaite ,à nouveau, la cordiale bienvenue au Président du Groupe de la Banque mondiale et à toute la délégation qui l'accompagne.

- Je salue le choix porté sur le Togo pour en faire, une des étapes de l'un de vos derniers déplacements en tant que Président du Groupe de la Banque mondiale ; ce qui est révélateur de l'excellente qualité des relations entre votre institution et le Togo.

- Je formule le vœu que cette collaboration se poursuive et s'intensifie avec votre successeur.

2. Entre 2017 et 2022, le portefeuille a été multiplié par 5 et c'est lié à deux choses : le leadership incarné par le Président de la République et l'agilité des dirigeants de la Banque. Je félicite la Banque pour cela.

3. Je salue la qualité des discussions pour le nouveau cadre de coopération 2023-2027 entre le Togo et la Banque, qui est parfaitement aligné sur la feuille de route gouvernementale et se focalisera sur les secteurs de l'agriculture et de l'éducation pour renforcer le développement des chaînes de valeur, l'augmentation de la productivité nationale et le développement du capital humain tout en consolidant les actions en cours dans les autres secteurs.

4. La feuille de route gouvernementale (FDR) a été élaborée pour poursuivre la dynamique de croissance de notre pays pour en faire 'Un Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable.

5. Elle trace la voie de la transformation structurelle de notre pays en mettant au cœur de l'action gouvernementale l'inclusion sociale, économique et financière, le développement des chaînes de valeur pour la création massive d'emplois et la modernisation du secteur public.

6. Je voudrais rappeler le contexte dans lequel la FDR a été élaborée qui est marqué par 3 éléments :

- la dynamique positive de croissance sur les 10 dernières années avec un taux moyen de croissance de 5% ;
- le choc de la covid-19 ;
- les prémices de la dégradation de la situation sécuritaire.



7. Aujourd'hui le contexte économique mondial, régional et national est d'autant plus difficile et marqué par :

- de fortes tensions inflationnistes dont le taux au Togo se situe à 7,6% en 2022, amenant le gouvernement à prendre des mesures budgétaires fortes pour faire face à la cherté de la vie ;
- un resserrement des politiques monétaires des banques centrales (y compris de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest), rendant de plus en plus onéreux les financements sur les marchés monétaires;
- un coût de financement de la dette publique qui ressort aujourd'hui à plus de 6%;
- une menace sécuritaire persistante dans la sous-région et qui n'épargne pas notre pays, avec des conséquences au plan économique et social.

8. C'est ce qui nous donne raison de faire le choix de mettre un accent plus fort sur l'inclusion et l'harmonie sociale, ainsi que sur la transformation structurelle de notre économie.

9. La stratégie de la feuille de route s'appuie sur :

- une gouvernance innovante, dynamique, pro-réformes (notre pays restera ce pays réformateur que la Banque a toujours apprécié), soutenue par la digitalisation pour assurer l'inclusion financière, économique et sociale ;
- la transformation structurelle de l'agriculture avec une attention particulière pour la maîtrise de l'eau, la mécanisation, la revitalisation du secteur des cultures de rente (café, cacao, coton, noix de cajou, etc), le développement des agropoles et des industries agroalimentaires de transformation des matières premières locales, dans les filières prioritaires ainsi que pour les problématiques d'accès au financement des producteurs ;
- la poursuite des investissements structurants réalisés ces dernières années pour le développement des infrastructures énergétiques, routières, aéroportuaires et portuaires, afin d'améliorer l'attractivité du Togo et son positionnement comme un hub logistique et financier.

10. La stratégie de la feuille de route devra favoriser une croissance économique endogène portée par des dépenses sociales ciblées, à travers :



- l'identification biométrique de la population ;
- la mise en place d'un registre social des personnes et des ménages ;
- le programme de couverture santé universelle avec la construction d'unités de soins de proximité sur toute l'étendue du territoire national pour renforcer l'offre de soins de santé de qualité ;
- l'augmentation des capacités d'accueil scolaire et l'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- la construction de 20.000 logements sociaux etc.

12. Je voudrais indiquer que les avancées majeures réalisées au cours de ces dernières années concourent à réaliser une croissance économique inclusive et durable.

- Identité pour tous : très avancé dans la préparation de l'identification biométrique financée par le projet WURI de la Banque ;
- Renforcement du capital humain : construction et réhabilitation des infrastructures scolaires, mais aussi sanitaires et ces derniers avec l'appui du projet SSEQCU de la Banque. Mise en place d'un programme pour la prise en charge des frais des soins des femmes enceintes (programme Wezou qui signifie vie en langue locale) ;
- Protection sociale élargie : poursuite de la mise en place des filets sociaux pour les plus vulnérables ; et nous capitalisons sur les succès du programme Novissi (qui a permis de toucher 800 000 togolais en pleine pandémie Covid) en utilisant les outils digitaux pour les transferts monétaires ;
- Énergie : augmentation du taux d'électrification du pays de 52% à 63% entre 2020 à 2022 (cible de 75% à l'horizon 2025) à travers la mise en service de deux centrales et la création du Fonds Tinga pour un raccordement à bas prix et un accès universel à l'énergie.
- Eau : dynamique positive entre 2020-2022 avec un accroissement de l'accès en eau potable de 68 à 73% en zone rurale, 57 à 70% en zone urbaine (avec des cibles respectives de 95% et de 75% en 2025) ; nous avons validé la stratégie d'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement à l'horizon 2030 qui nous permettra d'accélérer les progrès ;

13. Aborder les réalisations clés de la mise en œuvre des projets de l'axe 2 :

- PIA : Infrastructure clé pour la transformation économique du pays. Sur une superficie de 440 hectares, dont 130 hectares totalement aménagés



pour la phase 1. Près de 3000 emplois ont été créés. Permettez-moi de rappeler que la PIA met l'accent sur la transformation locale des produits et la création d'emplois ;

- Rendements agricoles : actions menées pour améliorer les rendements agricoles notamment les réformes de mise en place des centres de mécanisation agricole, la création de l'Agence de Transformation Agricole pour faire de notre secteur agricole un secteur plus fort, plus moderne et plus attractif.

- FOPAT : nouvelle approche de faire émerger les idées auprès des acteurs directement concernés et partager la vision pour un secteur agricole plus fort.

14. Aborder les réalisations clés de la mise en œuvre des projets de l'axe 3 :

- Digitalisation : développement de l'écosystème numérique (Datacenter, câble Equiano...) en vue de démocratiser l'internet pour le rendre accessible à tous afin de réduire la fracture numérique, et de rapprocher les services publics des citoyens ;

- Décentralisation : finalisation de la cartographie des infrastructures socio-économiques et élaboration de plans de développement communaux ;

- Attraction des investisseurs : poursuite des réformes notamment le code du travail et mise en place de mesures incitatives pour faciliter la contribution du privé ;

- Développement du secteur privé local : maintien d'un dialogue permanent avec le secteur privé pour une transformation de l'écosystème des TPME par la densification du secteur privé local avec notamment l'émergence des champions nationaux ;

- Environnement et renforcement de la résilience à la vulnérabilité contre le changement climatique : projet de reboisement national et le programme de protection du littoral ouest-africain (WACA).

15. Après 2 ans de mise en œuvre de la FDR, le constat est que l'économie togolaise est restée globalement résiliente malgré la persistance des effets induits des différents chocs (sanitaire, inflationniste et sécuritaire) et la rupture des chaînes d'approvisionnement mondial.

16. L'économie togolaise s'est consolidée dans un modèle d'économie de service. Pour illustration, notre capacité à attirer les calls centers qui est signe d'une grande disponibilité de main d'œuvre qualifiée et d'infrastructures de qualité.



17. Le Gouvernement vient de tenir un séminaire gouvernemental pour la revue de la FDR.

18. Au regard des résultats et impacts visibles ainsi que des défis liés au contexte mondial, régional et national, nous sommes plus que convaincus de la nécessité d'un changement de paradigme.

19. Il nous faut davantage mettre l'accent sur un modèle de croissance qui repose sur la hausse de la productivité, notamment dans les activités à haute intensité de main d'œuvre et tournées vers l'exportation.

20. L'accent est mis davantage à cet effet :

- sur la transformation de nos matières premières pour créer plus de valeur ajoutée et d'emplois pour notre jeunesse.
- sur la structuration des chaînes de valeurs et les pôles de compétitivité.

21. J'ai évoqué plus haut la menace sécuritaire qui est une réalité que nous vivons depuis 2021 dans la région des savanes, frontalière au Burkina Faso. Cette menace prend de l'ampleur et des localités d'autres régions du pays sont exposées. Cela nécessite plus de moyens.

22. Le Gouvernement pour lutter contre la dégradation de la situation sécuritaire agit sur 2 dimensions : la réponse sécuritaire et la réponse sociale dans les zones vulnérables.

- Le Programme d'urgence de renforcement de la résilience des populations vulnérables (PURS) a été mis en place pour : apporter une réponse aux besoins sociaux des populations, renforcer la présence de l'Etat dans les zones exposées et promouvoir les activités économiques pour le développement local ;
- Cette action est renforcée avec le projet de cohésion sociale (COSO) avec l'appui de la Banque mondiale (pour lequel un financement additionnel a été sollicité) ;
- Nous avons décidé d'étendre le PURS à d'autres zones exposées ;
- Je voudrais réitérer le plaidoyer fait par le Chef de l'Etat lors des dernières Assemblées annuelles à Washington pour l'éligibilité du Togo au Guichet « Prevention and Resilience Allocation », qui permettra au Togo de disposer de plus de ressources pour accroître sa réponse socio-économique aux risques sécuritaires.

23. Je vous remercie pour l'écoute.